Department of Social Services
Human Resources Administration
Department of Homeless Services
Office of Child Support Services

# Demande de participation au programme de plafonnement des arriérés (Arrears Cap Program)

## Description

Le Programme de plafonnement des arriérés peut vous aider à réduire votre dette de pension alimentaire (child support) à hauteur de 500 $. Il n'est pas nécessaire que vous vous rendiez au tribunal afin de participer à ce programme.

Le Programme de plafonnement des arriérés a aidé plus de 16 000 parents non-gardiens (NCP) à réduire leur dette de pension alimentaire envers le gouvernement. Parmi ces derniers, plus de 5 000 parents non-gardiens ont aujourd'hui apuré la dette de pension alimentaire dont ils étaient redevables auprès du Département des services sociaux (Department of Social Services, DSS).

La participation au Programme de plafonnement des arriérés n'affecte **en rien** le versement de la pension alimentaire due au parent gardien ou aux autres Départements des services sociaux en dehors de la ville de New York.

## Suis-je admissible ?

Vous pouvez déposer une demande de participation au programme de plafonnement des arriérés si vous êtes redevable d'une dette auprès du DSS de la ville de New York au titre de la pension alimentaire. Vous devez avoir initié ou accumulé cette dette auprès du DSS pendant que votre enfant ou vos enfants bénéficiaient de l'aide financière en espèces (Cash Assistance, CA) et que vos revenus étaient inférieurs ou égaux au seuil de pauvreté fédéral.

Pour savoir si vos revenus passés ou présents vous permettent de participer à ce programme, consultez la liste des seuils de pauvreté fédéraux en page 3 du présent document.

## Trois étapes simples pour déposer votre demande

**1.** Veuillez nous communiquer les informations suivantes sur vous et votre dossier de pension alimentaire :

Nom _____

Numéro de compte _____

Numéro de Sécurité sociale _____

Adresse _____

_____

Numéro de téléphone en journée _____

**2.** Veuillez nous envoyer des justificatifs d'identité et de revenus. Le justificatif de revenus doit simplement indiquer vos revenus lorsque vous viviez sous le seuil de pauvreté.

Pour justifier de votre **identité**, envoyez-nous une photocopie de :

- ☐ Une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement (par exemple IDNYC, permis de conduire en cours de validité, passeport en cours de validité)

(Tourner la page)

Pour justifier de vos **revenus** pendant que vous viviez sous le seuil de pauvreté, veuillez nous envoyer une photocopie du plus grand nombre possible des documents suivants :

- ☐ Vos déclarations de revenus étatiques et fédérales ou vérification du statut de non-déclarant
- ☐ Justificatif de perception du revenu supplémentaire de sécurité (Supplemental Security Income, SSI), de l'aide financière en espèces, de Medicaid ou du programme spécial de nutrition supplémentaire (Supplemental Nutrition Assistance Program, SNAP)
- ☐ Justificatif d'incarcération (si vous déposez une demande parce que vous avez été incarcéré[e])
- ☐ Trois derniers bulletins de salaire (si vous déposez une demande en raison de vos revenus actuels)

**3.** Lorsque vous aurez rempli les Sections 1 et 2 ci-dessus, signez et datez à l'endroit indiqué ci-dessous et envoyez par courrier postal cette demande et des copies de vos justificatifs à l'adresse suivante :

**OCSS Customer Service Unit**
**PO Box 830**
**Canal Street Station**
**Attn: Debt-Reduction Review**
**New York, NY 10013**

Signature du parent non-gardien : _____ Date : _____

**Remarque :** si votre demande est acceptée, le personnel du programme de pension alimentaire vous en informera par courrier postal. Vous serez alors invité/e à signer un contrat. Vous devrez signer ce contrat afin de bénéficier de la réduction.

Cordialement,

Agent/e des services des pensions alimentaires

**Souffrez-vous d'un handicap, d'un problème de santé ou de troubles de santé mentale ?** Ce problème de santé vous empêche-t-il de comprendre le présent avis ou de faire ce qu'il vous demande ? Ce problème de santé vous empêche-t-il de bénéficier d'autres services de la part de l'Administration des ressources humaines (Human Resources Administration, HRA) ? **Nous sommes là pour vous aider.** Appelez-nous au **718 557 1399**. Vous pouvez également demander de l'aide lorsque vous vous rendez dans un bureau de la HRA. Vous avez le droit de demander ce type d'assistance en vertu de la loi.

| Guide récapitulatif du seuil de pauvreté fédéral : (1995–2023) | |
|---|---|
| **Année** | **Seuil de pauvreté fédéral pour une personne** |
| 1995 | 7470 |
| 1996 | 7740 |
| 1997 | 7890 $ |
| 1998 | 8050 $ |
| 1999 | 8240 $ |
| 2000 | 8350 $ |
| 2001 | 8590 $ |
| 2002 | 8860 $ |
| 2003 | 8890 $ |
| 2004 | 9310 $ |
| 2005 | 9570 $ |
| 2005 | 9800 $ |
| 2007 | 10 210 $ |
| 2008 | 10 400 $ |
| 2009 | 10 830 $ |
| 2010 | 10 830 $ |
| 2011 | 10 890 $ |
| 2012 | 11 170 $ |
| 2013 | 11 490 $ |
| 2014 | 11 670 $ |
| 2015 | 11 770 $ |
| 2016 | 11 880 $ |
| 2017 | 12 060 $ |
| 2018 | 12 140 $ |
| 2019 | 12 490 $ |
| 2020 | 12 760 $ |
| 2021 | 12 880 $ |
| 2022 | 13 590 $ |
| 2023 | 14 580 $ |